

7

La foresterie internationale, rôles et savoir-faire des ingénieurs forestiers-conseils québécois

L'ORIGINE ET L'ÉVOLUTION DU GÉNIE-CONSEIL en foresterie du Québec sur les marchés internationaux racontées par un pilier de la profession

Par Jean-Louis Kérouac, ing. f.

(Pour consulter la version longue : <http://shfq.ca/recherches/>)

Jean-Louis Kérouac, ing. f. a œuvré comme cadre supérieur pour des firmes privées de génie-conseil en foresterie (Gauthier Poulin Thériault [GPT] Groupe-conseil Roche ltée, Tecsub inc. et AECOM) pendant plus de 35 ans et a été très actif sur les marchés internationaux en foresterie. Il a agi comme secrétaire général pour l'organisation du XII^e Congrès forestier mondial tenu à Québec en septembre 2003.



Jean-Louis Kérouac au XIII^e Congrès forestier mondial, en Argentine, octobre 2009.

Source : Collection de Jean-Louis Kérouac.

AVANT-PROPOS

Ce n'est pas tous les jours que les consultants en foresterie décident de parler d'eux pour prendre conscience de leurs actions passées afin d'orienter leur avenir.

Le génie-conseil connaît actuellement dans toutes les sphères d'activités une contraction imposée par les travaux de la Commission Charbonneau sur l'industrie de la construction. Cette enquête, terminée en 2015, n'est pas la seule qui a affecté le génie-conseil en foresterie. Il faut se rappeler, qu'en 2004-2005, la Commission Coulombe sur la foresterie québécoise avait provoqué tout un chambardement dans la gestion du domaine forestier public. Il ne faut pas oublier non plus la crise vécue par le secteur forestier en 1999 avec la sortie du film, L'Erreur boréale, et bien sûr le contentieux commercial entre les États-Unis et le Canada concernant le bois d'œuvre canadien exporté chez nos voisins du Sud.

Ces événements, tout comme les avancées technologiques du secteur, ont fortement modifié le génie-conseil en foresterie tant sur le marché local qu'international.

En effet, depuis le milieu des années 1960, le génie-conseil en foresterie a connu une période de croissance impressionnante tant sur le marché local qu'à l'international. De grands événements internationaux tenus au Québec ont marqué les années, 1980, 1990 et 2000.

On se souviendra du grand rassemblement de 1984, le Congrès forestier international avec la participation de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, de l'Institut forestier du Canada, de la Society of American Foresters et de l'Association internationale des associations d'ingénieurs forestiers qui avait rassemblé plus de 1900 participants à Québec. En 1995, les fêtes soulignant les 50 ans de la FAO (Food and Agriculture Organization) avaient réuni plus de 2500 personnes spécialistes de la forêt, de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation.

Enfin en 2003, le Québec et le Canada ont été les hôtes du XII^e Congrès forestier mondial, ce grand rassemblement planétaire qui avait réuni plus de 4500 participants.

Ce grand rassemblement a été immortalisé par l'érection d'un jardin commémoratif du Congrès localisé sur les Plaines d'Abraham à Québec où l'on retrouve les arbres emblématiques des dix provinces canadiennes, des trois territoires et du Canada, ces arbres étant jumelés à un arbre d'un autre pays ou continent.

Ces grands événements sont des signes que la foresterie québécoise a écrit son histoire au cours des 50 dernières années, même à l'étranger.



Ovation adressée à Jean-Louis Kérouac lors de la clôture du XII^e Congrès forestier mondial à Québec.

De gauche à droite : T. H. Herb Dhaliwal, ministre des Ressources naturelles du Canada, Sam Hamad, ministre des Ressources naturelles de la Faune et des Parcs du Québec, M. Jean-Louis Kérouac, Secrétaire général du Congrès et Dr Hosny El Lakany, Assistant directeur général, Département des Forêts, FAO.
Source : Collection de Jean-Louis Kérouac.



Jardin commémoratif du XII^e Congrès forestier mondial, 2003.
Source : Collection de Jean-Louis Kérouac.

1950-1960

Il faut remonter jusqu'à la période d'après la Seconde Guerre mondiale pour retrouver la foresterie canadienne à l'international. La guerre du Pacifique avait créé de nombreux besoins. Le Canada par le plan Colombo¹ avait été appelé à jouer un rôle en foresterie dans le cadre de ce plan de reconstruction. Pourquoi en foresterie? J'ai appris à la petite école à cette époque que le Canada était le plus important producteur de papier journal au monde et que la foresterie allait aux Canadiens comme un gant. Dès cette époque, la foresterie canadienne a été choisie comme un axe de coopération avec les pays en voie de développement.

C'est ainsi que l'on retrouvera des forestiers canadiens au Ceylan, aujourd'hui le Sri Lanka, et au Pakistan oriental (Eastern Pakistan) devenu le Bangladesh après la guerre de Sécession du Pakistan occidental de 1972. Les grandes firmes de foresterie de l'Ouest canadien tel, C. D. Schulz, Simmons, Reid Collins, T.M. Thompson, Sandwell, Forestal et bien d'autres ont su profiter des premiers projets de coopération financés par le Plan Colombo. C'est ainsi qu'entre en scène au Bangladesh, Georges Nagle par l'intermédiaire de Forestal qui s'était vu confier l'inventaire des forêts de mangroves et l'élaboration d'un plan d'affectation des terres. Une firme de Montréal spécialisée en pâtes et papiers, Stadler and Hurter, a également œuvré dans ce pays à cette époque.

Ralph Roberts, responsable jusqu'à sa retraite de la cellule forestière au sein de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), précise qu'à cette époque, CIP Gatineau, une société forestière du Québec, s'était intéressée à une usine de panneaux au Bangladesh. Un forestier canadien a fortement marqué la décennie 1950 selon Ralph Roberts. Il s'agit de Georges Nagle, qui sera plus tard le fondateur de la firme Nawitka qui fut à une certaine époque des années 1990 un partenaire d'affaire de Darveau, Grenier, Routhier (DGR).

1 Dans le contexte de la Guerre froide, des pays membres du Commonwealth britannique, réuni à Colombo la capitale du Ceylan, aujourd'hui le Sri Lanka, mettent en vigueur un plan de développement économique coopératif. Il a pour but d'améliorer les conditions de vie de la population de certains États asiatiques afin d'endiguer la menace communiste qui s'y profile.

Au Québec, dans les années 1950, c'est la grande noirceur, période peu propice à l'ouverture sur le monde. Le Québec se préparait comme beaucoup de régions du monde à assumer son avenir.

1960-1970

À la fin des années 1950 et début 1960, de grands événements se produisent à l'étranger, les grandes puissances coloniales d'Europe accordent l'indépendance à leurs colonies. Chez nous, c'est l'effervescence de la Révolution tranquille.

Au début des années 1960, la section du ministère des Affaires extérieures du Canada, « External Aid » sera appelée à étendre son action à l'Afrique anglophone en plus de l'Asie. Un programme spécial pour ce sous-continent permet aux forestiers de l'Ouest et à ses consultants de prendre une avance sur nous. C'est une décennie durant laquelle la bataille était très inégale entre l'Est et l'Ouest canadien. En 1968, l'arrivée de Pierre E. Trudeau et la création de l'ACDI permettent aux firmes du Québec de commencer à s'imposer.

Le premier président de l'ACDI a été Maurice Strong. Il s'était adjoint un Canadien, John Bene, pour l'aider à structurer la division forêt au sein de l'Agence. Monsieur Bene avait été président de Welwood Canada et était actif à mi-temps au sein du ministère des Affaires extérieures à la section « External Aid ». Il a recruté Ralph Roberts, un ingénieur forestier que monsieur Bene avait connu au Kenya, pour l'appuyer. À cette époque Ralph Roberts était à l'emploi de la firme Spartan Air Services d'Ottawa au Kenya qui avait comme mandat d'utiliser les photographies aériennes pour la cartographie des ressources naturelles.



Ralph Roberts, ACDI.
Source : Collection Ralph Roberts.

En 1969, un an après la création de l'ACDI, GPT (Gauthier Poulin Thériault) décroche un contrat de plus de 1 million de dollars pour le projet de protection des forêts de chêne-liège en Algérie.

À la même époque, Marcel Marcotte, un ingénieur forestier considéré comme un des pères de la foresterie québécoise à l'étranger et qui avait travaillé antérieurement pour la firme Bélanger, Bourget de Québec sera recruté par la FAO pour des travaux au Cambodge (1964-1969) et en Bosnie-Herzégovine (1969-1972) grâce à un financement du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). Par la suite, il a fait carrière de nombreuses années chez GPT.

Au Québec, pendant les années 1960, c'est la Révolution tranquille, les développements en éducation, les grands projets d'Hydro-Québec. C'est pendant cette décennie que la fonction publique québécoise forestière se met en place, que s'organise le premier inventaire décennal, les belles années pour lesquelles il fallait rattraper le retard des décennies de grande noirceur d'après-guerre. Ça a été l'époque des pionniers, des précurseurs, ceux qui ont préparé la piste de décollage. La décennie suivante a été celle de l'envol à travers des projets de pépinières qui auront permis à nombre de confrères de faire carrière en foresterie internationale.

1970-1980

Début 1970, Paul Gérin-Lajoie remplace Maurice Strong à la présidence de l'ACDI et c'est la création de la vice-présidence Afrique francophone qui sera suivie de la création de la vice-présidence des Amériques en 1973.

À cette époque également, l'ACDI confie un mandat relatif à un vaste projet d'inventaire forestier au Zaïre, l'ancien Congo belge. En même temps, le Fonds de recherche de l'Université Laval (FRUL) met en place un cours de foresterie à l'Université de Lovanium, au Congo.

Dans ce même pays, à Kinshasa, l'ACDI met en place un bureau de coordination pour assurer le suivi du programme forestier. Le programme couvrira sur près de deux décennies tous les secteurs de la foresterie, de l'inventaire à la mise en place du Service

permanent d'inventaire et d'aménagement forestiers (SPIAF), en passant par des activités de pépinières et de reboisement, de carbonisation, de développement industriel et de gestion forestière.

Nombre d'intervenants québécois y participeront, l'Université Laval, les firmes privées de consultants, des consultants individuels, et même en 1976, le Gouvernement du Québec pour l'établissement du SPIAF. Il est non seulement encore actif après plus de 35 ans, mais il a été intégré au service forestier de la République démocratique du Congo (RDC) et constitue une entité forestière incontournable dans la gestion du domaine forestier de ce pays.

C'est au cours de cette décennie que deux firmes du Québec se donneront les structures pour développer le marché international à partir de dossiers majeurs : l'inventaire forestier de la cuvette centrale au Congo et l'inventaire des forêts indigènes des îles de La Trinité-et-Tobago pour GPT et l'inventaire des forêts du Massif central du Honduras conquis de chaudes luttes par Blais, McNeil à une firme de l'Ouest canadien.



Remise du rapport final de l'inventaire forestier de Trinité-et-Tobago le 31 janvier 1980.

De gauche à droite : De gauche à droite : M. Kenneth De Freitas, Directeur national du projet d'inventaire forestier, Dr Bal S. Ramdial, Conservateur des Forêts et Jean-Louis Kérouac, Directeur canadien du projet d'inventaire forestier accompagné du personnel administratif.

Source : Collection de Jean-Louis Kérouac.

GPT réussira également à décrocher un projet en Algérie grâce à un financement algérien visant l'inventaire et l'aménagement intégré des terres et forêts du nord de ce pays méditerranéen. Début 1974, au Nigéria, GPT décrochera un mandat d'analyse forestière en sous-traitance pour SNC qui considérait l'implantation d'une usine de pâte et papier dans le Midwestern State.

Au cours de cette décennie au Québec, la majorité des mesures listées ci-dessous se sont matérialisées et ont contribué à créer sur le marché local une demande très élevée de services de consultant en foresterie :

- Livre blanc sur la politique forestière et annonce de la révocation des concessions forestières ;
- création des forêts domaniales qui a propulsé à l'avant-scène l'industrie du sciage ;
- programme d'aide à la forêt privée ;
- Loi sur le crédit forestier ;
- Loi sur les réserves écologiques ;
- création de 44 unités de gestion des forêts publiques ;
- mise en place du Comité de gestion forestière (COGEF) ;
- révision du mandat de la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers (REXFOR) pour appuyer le développement industriel forestier ;
- réalisation du premier inventaire forestier décennal ;
- réalisation de travaux majeurs d'Hydro-Québec et de la Société d'énergie de la Baie-James ;
- programme de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers ;
- virage environnemental à la suite de la Commission Brundtland de 1972.

1980-1990

Cette décennie est fort importante pour les acteurs sur la scène de la foresterie internationale. Le programme forestier développé au Congo se poursuit et le même modèle est mis en chantier au Cameroun, au Pérou et au Guyana. Le grand nombre de projets financés par l'ACDI favorise l'arrivée de nouveaux joueurs. Le contenu des projets se profile sur les enjeux identifiés par la Commission Brundtland pour tenir compte des aspects sociaux et environnementaux. De nouvelles expertises feront partie des projets comme des sociologues, des biologistes et des spécialistes en agroforesterie.

Parmi les nouveaux venus, une firme de La Colombie-Britannique, Reid Colins, prendra la relève du gouvernement du Québec au Congo (Zaire) et recrutera des forestiers du Québec. Bois et Placages généraux de Longueuil continueront leurs interventions dans un projet industriel dans la région du lac Maï Ndombe.

Les deux firmes vedettes de la décennie précédente continueront leur croissance pendant cette période. Pour Blais, McNeil, sous la direction de Jean Pouliot, c'est le marché du Guyana, du Honduras, du Sénégal et du Congo (Zaire) de même qu'un projet d'inventaire privé au Nicaragua en Amérique centrale.

Gauthier, Poulin, Thériault Itée est devenue membre de la société d'ingénierie Tecsub en 1982. Cette société d'ingénierie était déjà active sur les marchés internationaux depuis le milieu des années 1960. GPT tirera profit de sa présence au Cameroun avec un financement de l'ACDI pour décrocher d'importants mandats grâce à un financement de la Banque mondiale pour le projet d'assistance technique en pépinières et reboisement. GPT obtiendra également un projet d'inventaire forestier au Cameroun avec un financement de la Banque islamique de développement. GPT, au début des années 1990, décrochera un important projet d'inventaire forestier en République centrafricaine. La firme se verra confier un mandat d'assistance au Pérou par l'ACDI, et s'associera à un nouveau joueur, Groupe-conseil Roche Itée, pour une réalisation commune d'un aménagement de la forêt feuillue dans le nord du Honduras.



Exploitation forestière au Gabon, 1999.
Source : AECOM (Tecsub).

Depuis 1981, Groupe-conseil Roche Itée avait mis sur pied une division bois et forêts et en avait confié le développement à Jean-Guy Lajoie et à Jean-Louis Kérouac. La vigueur du marché local, les grands projets industriels comme PANVAL et les nombreux projets financés par l'ACDI ont contribué à l'arrivée de ce nouveau joueur. Dès 1983, Groupe-conseil Roche Itée décroche un projet en Colombie pour un projet d'aménagement des bassins versants. Il se verra confier un projet d'appui institutionnel forestier à Sainte-Lucie dans les Caraïbes, financé par l'ACDI, en plus de prestations en cartographie forestière en Côte d'Ivoire avec un financement de la Banque mondiale.



Côte d'Ivoire, 1988.

De gauche à droite : M. Jean-Louis Kérouac en compagnie de M. Konan Soundele, Directeur général de la SODEFOR et de M. Robert Deffrasnes du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Source : Collection de Jean-Louis Kérouac.

Pendant cette décennie, un consortium québécois, Interfor, qui regroupe les firmes Gauthier, Parent, Dryade et DGR se verra confier un mandat de la Banque mondiale au Burkina Faso pour un projet de reboisement et un projet d'assistance technique au Malawi, financé par l'ACDI. Interfor cessera ses activités au début des années 1990.

Le Gouvernement du Québec continuera ses interventions en foresterie internationale par un projet de renforcement institutionnel au Rwanda grâce à un financement de l'ACDI. Ce projet prendra fin à la suite du génocide de 1994.

Il est important de mentionner une initiative internationale qui aura un impact majeur pour l'identification de projets forestiers d'envergure à travers le monde, il s'agit du Plan d'action forestier tropical (Tropical Forestry Action Plan²). C'est ainsi que l'on retrouvera des forestiers du Québec et du Canada qui agiront pour l'ACDI dans la préparation de plans d'action forestiers tropicaux et dans l'identification de projets pour atteindre les objectifs du plan des pays comme le Pérou, la Guyane, la Jamaïque, le Honduras et la Tanzanie. Par la suite, plusieurs firmes du Québec se verront confier la réalisation de ces projets, dont le projet Trees for Tomorrow en Jamaïque.

Un fait très important à signaler au cours de cette décennie est l'arrivée d'un organisme non gouvernemental, le SUCO pour Service universitaire canadien outre-mer dans le cadre d'un programme d'agroforesterie en Guinée Bissau.

Au sortir de cette décennie, trois firmes du Québec, GPT (Tecsult), Groupe-conseil Roche Itée et Blais, McNeil se démarquent et ont pu se servir du levier de l'ACDI pour développer leur clientèle internationale. Cette décennie constitue à plusieurs titres l'affirmation ou la conquête des marchés étrangers par les forestiers du Québec.

Sur la scène québécoise, cette décennie a été marquée par :

- Crise des finances publiques de 1982;
- mise en place d'un nouveau régime forestier en 1986;
- création et disparition d'un ministère des Forêts;
- affaiblissement de la demande de services forestiers sur le marché local, le nouveau régime forestier ayant créé une grande déception à ce niveau;

En 1989, la chute du mur de Berlin et la fin prévue du communisme auront des conséquences sur les budgets alloués à l'aide à l'étranger au cours des décennies suivantes. En effet, les gouvernements occidentaux n'auront plus l'excuse du danger du communisme et devront faire face à la lutte au déficit budgétaire. Les budgets seront aussi orientés pour aider les nations qui rechercheront la démocratie comme système politique.

1990-2000

Cette décennie sera marquée par la restructuration des entités en activité à l'étranger et déjà à une gestion de la décroissance de la demande de service de la part de l'ACDI.

Selon Ralph Roberts, ancien chef de la cellule forestière de l'ACDI, l'agence a suivi un courant mondial qui a incité toutes les agences d'aide bilatérales et multilatérales à revoir leurs interventions orientées depuis quelques décennies sur des projets d'infrastructure et de développement des ressources naturelles. La concentration de l'aide à l'étranger a donc été axée sur le développement social, soit la santé, l'éducation et une meilleure gouvernance vers la démocratie.

Au début de la décennie, il est important de souligner qu'au Cameroun, SOFATI, une firme de Montréal, avait reçu un mandat pour la construction de six lycées techniques. Une fois la construction complétée, la firme s'est vue confier la formation du personnel enseignant avec l'appui du Consortium intercollégial de développement en éducation (CIDE). Depuis 1981, les forestiers canadiens étaient présents au Cameroun à travers un projet d'appui institutionnel

2 Les Plans d'actions forestiers tropicaux, définis pour chaque pays, ont servi à coordonner le financement en provenance des pays donateurs et des diverses agences de développement international.

à l'administration forestière camerounaise conduit par GPT, projet financé par l'ACDI. Les extraits de ce projet, dont entre autres, le manuel d'identification des espèces forestières camerounaises, ont été utilisés avec succès pour assurer la formation du personnel enseignant camerounais dédié aux techniques en foresterie reliées à l'aménagement forestier, à l'exploitation forestière et à l'industrie de transformation des bois.

Groupe-conseil Roche Itée se positionne dès le début des années 1990 par l'obtention d'un contrat majeur d'appui institutionnel au Brésil et d'un mandat de soutien à l'implantation d'une pépinière en Chine, financé par l'ACDI. Il obtient également un mandat au Mexique financé par la Banque interaméricaine de développement. Cette organisation est également fortement impliquée dans le marché canadien pour d'importants projets industriels de panneaux. Elle est acquise au milieu de la décennie par une firme américaine.

Pour sa part, Blais, McNeil a vécu une restructuration interne, mais a quand même réussi à développer un projet industriel en Russie avec du financement privé. Il a également participé à un projet d'inventaire forestier au Maroc en sous-traitance pour une filiale de Lavalin.

Au même moment, Tecslult consolide ses activités en Afrique en réalisant en simultané des projets majeurs d'inventaire en Éthiopie et en République centrafricaine, financés par la Banque mondiale. Les activités au Cameroun avec du financement de l'ACDI sont reconduites avec plus d'ampleur et amèneront à la promulgation d'une nouvelle loi forestière et à la désignation d'un massif boisé comme « Forêt classée », une première depuis des décennies dans ce pays d'Afrique centrale. Financé par la Banque asiatique, Tecslult foresterie étendra ses activités au Bangladesh, en Indonésie et au Vietnam avec la coopération industrielle de l'ACDI, en Argentine grâce au financement de la Banque mondiale. L'ACDI lui confie également le projet d'aménagement de la forêt de Douékoué en Côte d'Ivoire.

Au sortir de cette décennie, toutes les firmes de l'Ouest canadien actives en foresterie sur les marchés internationaux ont été rayées de la carte. La seule qui survivait, Reid Collins, en partenariat avec Tecslult en Jamaïque, est acquise en 1999 par une

firme américaine du nom d'ORM (Olympic Resource Management) qui ne s'intéresse qu'à des projets financés par le privé. Tecslult complètera seul ce projet.



Formation en photo-interprétation en Jamaïque, 1998.
Source : AECOM (Tecslult).

Un changement très important de cette décennie est l'arrivée de l'affichage électronique des projets. Avec cette technologie, toutes les firmes ou même les organismes à but non lucratif peuvent présenter des propositions de service. Ce nouveau système favorise beaucoup plus les firmes multidisciplinaires. L'arrivée de nouvelles firmes est rendue plus difficile. Ce nouveau système a surtout permis aux Organismes non gouvernementaux (ONG) d'envahir les marchés traditionnels des firmes de consultants en foresterie.

Il ne faut pas négliger également des événements mondiaux qui ont sans doute eu des répercussions sur l'ACDI qui a fonctionné à bas régime pendant cette décennie. La guerre du Golfe et la guerre du Kosovo en sont des exemples.

Au Québec pendant cette décennie :

- Compressions et gestion de la décroissance ;
- fusion du ministère des Forêts avec celui des Ressources naturelles ;
- arrivée de nouvelles technologies coûteuses en investissement ;
- affaissement du marché local par une déflation des prix, les prix de 1999 se comparant à ceux du début de la décennie ;

- restructuration de certaines entreprises ;
- sortie du film « L'erreur boréale » ;
- commission parlementaire pour la révision du régime forestier de 1986.

Pour assurer le développement de ses activités à l'étranger, une entreprise se doit d'être soutenue par un marché local fort. Des conditions très adverses ont provoqué le retrait total ou partiel de certaines organisations du marché des services en foresterie internationale pendant cette décennie.

2000-2015

Au tournant d'un nouveau siècle, d'un nouveau millénaire, de nouveaux défis. Tecsult sera pratiquement la seule firme à œuvrer à l'étranger. Au Mexique, Tecsult conduira de 2004 à 2012, des inventaires forestiers nationaux. Ces mandats ne seront pas reconduits, des essais de partenariat avec des ONG se soldant par des échecs. C'est en 2007 que la cellule de foresterie au sein de l'ACDI disparaît et avec elle toute la mémoire corporative accumulée au cours des ans.

Aussi, durant la même période, il faut mentionner un des derniers sinon le dernier projet forestier de l'ACDI. Ce projet visait à fournir un appui à la haute administration forestière de Cuba. Ce projet a échappé aux firmes de l'est du Canada. Tecsult passe aux mains d'une société américaine AECOM en 2008.

Tecsult en association avec Reid Collins réalisa le projet Trees for Tomorrow financé par l'ACDI. Ce projet a reçu à son achèvement en 2008 le prestigieux prix, « Un arbre à aimer³ » décerné par l'Association des ingénieurs-conseils du Canada.



Les artisans du prix « Un arbre à aimer », en 2008.

De gauche à droite : MM. Jean-Louis Kérouac, Guy Parent, Jacques Poirier, Denis Baron et Stéphane Tremblay.
Source : collection Jean-Louis Kérouac.

Au Québec, les années 2000 ont été fortement marquées par des événements qui ont provoqué une importante remise en question des acteurs de l'industrie par la baisse de la demande de services en foresterie et de la forte compétition que se sont livrée les firmes. Cette faiblesse du marché local n'a pas permis de développer de nouvelles activités à l'étranger. Les événements listés ci-après ont forcé un repositionnement des principaux acteurs de l'industrie :

- Les changements apportés par l'application des recommandations de la Commission Coulombe qui a fortement rapatrié au sein de l'administration publique des services qui étaient dans le passé rendus en partie par le secteur privé ;
- le conflit sur le bois d'œuvre avec les Américains ;
- le niveau des coupes annuelles fortement en baisse qui a provoqué un manque à gagner important pour le trésor public ;
- l'arrivée de nouvelles technologies qui a obligé les firmes à consentir des investissements importants pour répondre aux demandes de services ;
- la Commission Charbonneau qui a jeté une ombre sur toutes les firmes de génie-conseil même si le secteur forestier n'a jamais été directement touché par les enquêtes ou les allégations ;

³ http://www.acec.ca/fr/evenements_et_prix/prix_canadiens_genie_conseil/prix_2008/index.html

- la création d'un ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qui dépend totalement du Conseil du trésor pour tous les projets qu'il veut mettre de l'avant, cette situation étant créée par les faibles recettes des redevances forestières;
- la situation précaire du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qui n'a que comme objectif de réduire ses dépenses et ses demandes de services ou d'obtenir des services à moindre coût.

Le début de la présente décennie aura été marqué par la disparition de l'ACDI qui est redevenue une division du ministère des Affaires étrangères du Canada, comme avant 1968. La disparition de ce navire amiral en coopération internationale constitue un retour historique de près d'un demi-siècle. L'ACDI a toujours servi à introduire notre savoir-faire à l'étranger et par la suite, à nous positionner sur les projets à financement privé ou multilatéral.

Nous reverrons peut-être une ACDI d'ici la fin de la décennie. Cependant les attentats du 11 septembre 2001, la lutte au terrorisme, sans oublier la guerre contre l'État islamique forceront les donateurs d'aide bilatérale à réorienter, pendant plusieurs décennies, leur budget d'assistance vers l'aide humanitaire de première nécessité.

Mais tout nouveau redémarrage des activités à l'étranger fera face à de nouvelles contraintes, entre autres :

- Le niveau d'éducation des pays en développement a augmenté et le recours à du personnel local est de première nécessité pour être compétitif;
- les besoins sont très spécialisés et ne nécessitent souvent que des interventions ponctuelles ou même à distance;
- la sécurité physique et sanitaire du personnel;
- les difficultés de recrutement du personnel nécessaire à long terme étant donné la perception de risques accrus à vivre en pays de développement, et que les deux personnes du couple ont chacune leur carrière, mais que trop souvent une seule pourra travailler dans le pays d'affectation;

- la nécessité de plus en plus pressante d'intégrer les projets forestiers comme volet de développement dans des ensembles de programmes souvent plus larges et plus ambitieux, ayant trait à l'environnement, l'agriculture, l'énergie, l'aménagement du territoire;
- la définition d'une approche d'ingénierie pour répondre au concept d'une gestion intégrée des ressources naturelles renouvelables de la biosphère que sont l'eau, les sols, la forêt, la faune, etc.
- les obligations fiscales du personnel et des entreprises œuvrant à l'étranger qui étaient nulles dans le passé sont désormais obligatoires forçant les entreprises à s'incorporer dans chacun pays d'intervention et à tenir compte de toutes les taxes locales comme la taxe sur la valeur ajoutée;
- l'association avec des ONG internationales et locales sera une obligation tant que les budgets d'aide resteront orientés vers le développement social;
- la nécessité de répondre à la perception que les ONG sont moins dispendieuses que les firmes privées;
- la nécessité de créer des partenariats avec d'autres firmes, nationales ou internationales, pour être en mesure de fournir tous les services que demandent les nouveaux projets;
- enfin, la réalisation des projets financés par l'aide bilatérale, c'est-à-dire l'aide d'un pays à un autre, est ouverte à toutes les firmes du pays donateur, ainsi qu'à toutes les firmes étrangères pouvant se qualifier en matière de qualité et de coût.

En conclusion, soulignons que les firmes de consultant en foresterie ont su croître et s'adapter au cours des 50 dernières années et étendre leur expertise sur plusieurs continents. Leur savoir-faire et leurs technologies mises au point pour traiter de grands ensembles forestiers du domaine public leur ont permis de se démarquer sur les marchés internationaux.

Terminons ce texte en identifiant ceux qui sont considérés comme les pères de la foresterie québécoise à l'étranger : du côté universitaire, le Dr André Lafond, et du côté des dirigeants des firmes privées, Georges R. Thériault, Jacques Gauthier, Marc F. Poulin, les fondateurs de GPT, Robert Darveau de DGR et d'André McNeil de Blais, McNeil.

Ces dirigeants d'entreprise ont pris le risque d'investir dans ce secteur d'activité en recrutant du personnel pour préparer les coûteuses soumissions et réaliser ces projets obtenus à l'autre bout du monde. Leur savoir-faire et leurs technologies mises au point pour traiter de grands ensembles forestiers du domaine public leur ont permis de se démarquer sur les marchés internationaux. Nul doute que cette agilité à se développer malgré des conditions adverses saura encore ramener le secteur dans une situation de croissance.

LE SAVIEZ-VOUS?

Un membre Van bruyssel de la SHFQ est un membre corporatif qui bénéficie de plusieurs avantages contre des frais d'adhésion plus élevés.

Ferdinand Van Bruyssel fut consul général de Belgique au Canada de 1887 à 1894, fondateur de la Belgo Canadian Pulp Company (1900) et conseiller spécial auprès du ministère des Terres et Forêts. Belge d'origine et Canadien d'adoption.

MERCI À NOTRE MEMBRE VAN BRUYSSSEL

CONGRÈS DE MONTRÉAL SUR LE BOIS
MONTRÉAL WOOD CONVENTION

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DU COMMERCE DU BOIS
20 au 22 mars 2018
Fairmont Le Reine Elizabeth
Montréal

montrealwoodconvention.com
Suivez-nous! [Linkedin](#) #Mtlwood18

Organisé par
Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWBB) Conseil de l'industrie forestière du Québec
OFIA (FOREST INDUSTRIES ASSOCIATION) MIB

Avec l'appui de
Canada Québec

Commanditaire principal
WESTON FOREST (VOTRE ASSOCIATION FAIRE AFFAIRE AVEC NOUS)